Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés

2025

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach

Service Prévention et Gestion des Déchets

30 rue de l'Ecluse - 68600 BIESHEIM

Tél. 03 89 72 02 54
dechets@alsacerhinbrisach.fr

SOMMAIRE

1 LES INDICATEURS TECHNIQUES 4
1.1 Territoire desservi 4
1.2 Organisation du service 6
1.3 Moyens humains 6
1.4 Organisation de la collecte 7
1.5 Les déchèteries et points verts 10
1.6 Tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire 13
1.7 Tonnages collectés en déchèteries et points verts 16
1.8 Sites de traitement des déchets 18
1.9 Sensibilisation des usagers et prévention à la production des déchets 19
2 LES INDICATEURS FINANCIERS 22
2.1 Modalité d'exploitation du service public de prévention et de gestion 22
2.2 Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement 22
2.3 Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises 26
2.4 Modalités d'établissement de la redevance incitative 27
2.5 Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés 28
2.6 Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation 29
2.7 Matrice des coûts 29
3 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES FUTURES 30
3.1 Événements marquants de l'année 2024 30
3.2 Évolution prévisible de l'organisation du service en 2025 33

Préambule

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

1 LES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 Territoire desservi

1.1.1 La communauté de communes



La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) est située :

- dans la Région Grand Est en Alsace,
- dans la Collectivité Européenne d'Alsace,
- entre les agglomérations de Colmar, Mulhouse et Fribourg,
- le long du Rhin, à la frontière allemande.

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach:

- comprend 29 communes ;
- à une surface de 329 km² ;
- est composée de 34 079 habitants au dernier recensement INSEE ;
- est classée par l'ADEME comme « mixte à dominante rurale »



1.1.2 Nombre d'habitants (population municipale)

Libellé	Densité de population (hab/km²)	Population
Algolsheim	156,8	1 112
Appenwihr	75,8	586
Artzenheim	88,6	857
Balgau	99,1	947
Baltzenheim	86,3	581
Biesheim	152,2	2 499
Blodelsheim	94,7	1 971
Dessenheim	75,2	1 442
Durrenentzen	170,3	1 062
Fessenheim	126,9	2 345
Geiswasser	39,9	341
Heiteren	47,7	1 069
Hettenschlag	44,9	357
Hirtzfelden	58,3	1 259
Kunheim	158	1 822
Logelheim	219,4	950
Munchhouse	64	1 518
Nambsheim	57,6	576
Neuf-Brisach	1461,7	1 895
Obersaasheim	80,7	1 060
Roggenhouse	71,8	458
Rumersheim-le-Haut	63,1	1 068
Rustenhart	78,9	1 001
Urschenheim	124	808
Vogelgrun	125,2	628
Volgelsheim	314,1	2 720
Weckolsheim	103,8	742
Widensolen	113,2	1 215
Wolfgantzen	123,2	1 190
TOTAL		**34 079**

Source : Insee – Population légales des communes en vigueur au 31/12/2025 - https://statistiques-locales.insee.fr

Dans le cadre de l'analyse des tonnages par habitant, la population estimée via l'outil SINOE de l'ADEME est évaluée à 34 004 habitants *(année de référence : 2024)*.

1.2 Organisation du service

Le service se présente comme suit :

- Collecte des **ordures ménagères résiduelles en porte à porte**,
    - **3 volumes de bacs disponibles :** 140, 360 et 660 L ;
- Collecte des déchets en **points d'apport volontaire** (PAV) en conteneurs pour :
    - **Le verre ;**
    - **Les emballages et papiers** (tous les emballages et papiers) ;
    - **Les biodéchets** ;
- **2 déchèteries intercommunales** ;
- **2 points verts** (uniquement pour les gravats et les déchets verts) ;
- **Facturation de l'ensemble du service par une Redevance Incitative (RI) à la levée**
    - Forfait comprenant : 12 levées de bac OMR, le service de déchèteries et points verts (24 passages/an), la collecte des emballages recyclables et biodéchets en apport volontaire, …
    - Facturation des levées supplémentaires en fonction du volume du bac et facturation des éventuels passages complémentaires en déchèteries.

Type de collecte	Collecte en porte à porte	Point d'apport volontaire (PAV)			Points verts	Déchèteries
Type de déchets	Ordures ménagères résiduelles	Emballages et Papiers	Verre	Biodéchets	Déchets verts et gravats	Déchets occasionnels des ménages

1.3 Moyens humains

Le service de gestion et de valorisation des déchets est composé en 2025 de 7 agents :

- une responsable de service ;
- une référente déchèteries;
- une référente collecte ;
- une chargée de prévention des déchets ;
- un agent de terrain ;
- deux agents relations usagers (accueil et facturation).

Le service s'appuie également sur des fonctions support : comptabilité, ressources humaines, communication, services techniques, etc.

1.4 Organisation de la collecte

1.4.1 La collecte en porte à porte

1.4.1.1 Fréquence de la collecte

La collecte est réalisée une fois par semaine, telle que présentée dans le tableau ci-dessous.

LUNDI	MARDI	MERCREDI
Artzenheim Baltzenheim Durrenentzen Logelheim Urschenheim	Algolsheim Biesheim Geiswasser Vogelgrun Volgelsheim	Appenwihr Hettenschlag Kunheim Neuf-Brisach Weckolsheim Widensolen Wolfgantzen

JEUDI	VENDREDI
Balgau Dessenheim Heiteren Hirtzfelden Nambsheim Obersaasheim Rustenhart	Blodelsheim Fessenheim Munchhouse Roggenhouse Rumersheim-le-H[illegible]

12 levées/an comprises dans la redevance (de janvier à décembre)

A compter de 2025, la collecte des ordures ménagères est réalisée les jours fériés, hormis ceux non travaillés, à savoir les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Dans ces 3 cas, la collecte est réalisée en cascade.

1.4.1.2 Seuils de collecte pour les producteurs non ménagers

La collecte des professionnels est intégrée au système de collecte dans la limite de 10 000 litres par semaine pour les ordures ménagères résiduelles assimilées. Toute quantité de déchets d'activités économiques présentée à la collecte supérieure à cette quantité, sera refusée.

1.4.2 Les points d'apport volontaire (PAV)

1.4.2.1 Les consignes de tri



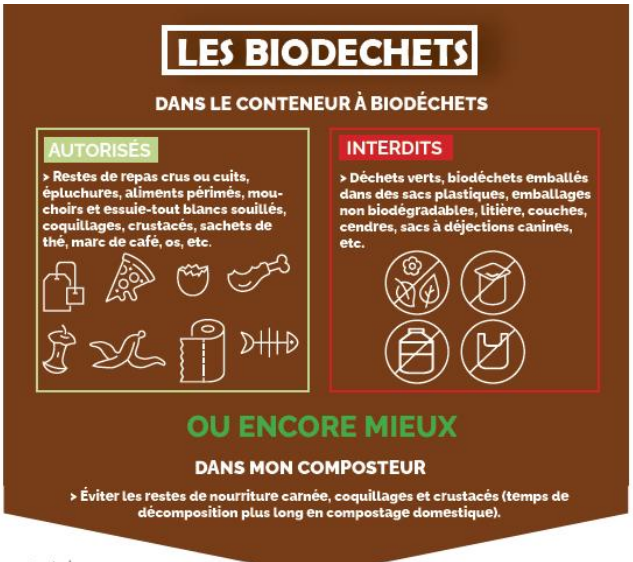








À DÉPOSER DANS UN SAC FERMÉ (30L max)





Vente de composteurs par la communauté de communes à prix réduit.





Sacs kraft à récupérer dans les mairies et à l'accueil du service Prévention et Gestion des Déchets (Déchèterie - Biesheim)

BRAVO ! VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES VONT DÉSORMAIS FERTILISER LES TERRES AGRICOLES DE NOS RÉGIONS OU DE VOTRE JARDIN.

La communauté de communes a édité un guide « déchets », faisant état des consignes de tri. Ce document est distribué dans les boîtes aux lettres.

1.4.2.2 Points d'apport volontaire dans les communes

Il est mis à disposition en 2025, sur le territoire de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach, 444 conteneurs de collectes sélectives répartis sur 82 points d'apport volontaire.

- 279 conteneurs pour les emballages et les papiers (dont 130 conteneurs enterrés) ;
- 117 conteneurs pour le verre (dont 61 enterrés) ;
- 48 conteneurs pour les biodéchets (dont 36 semi-enterrés).

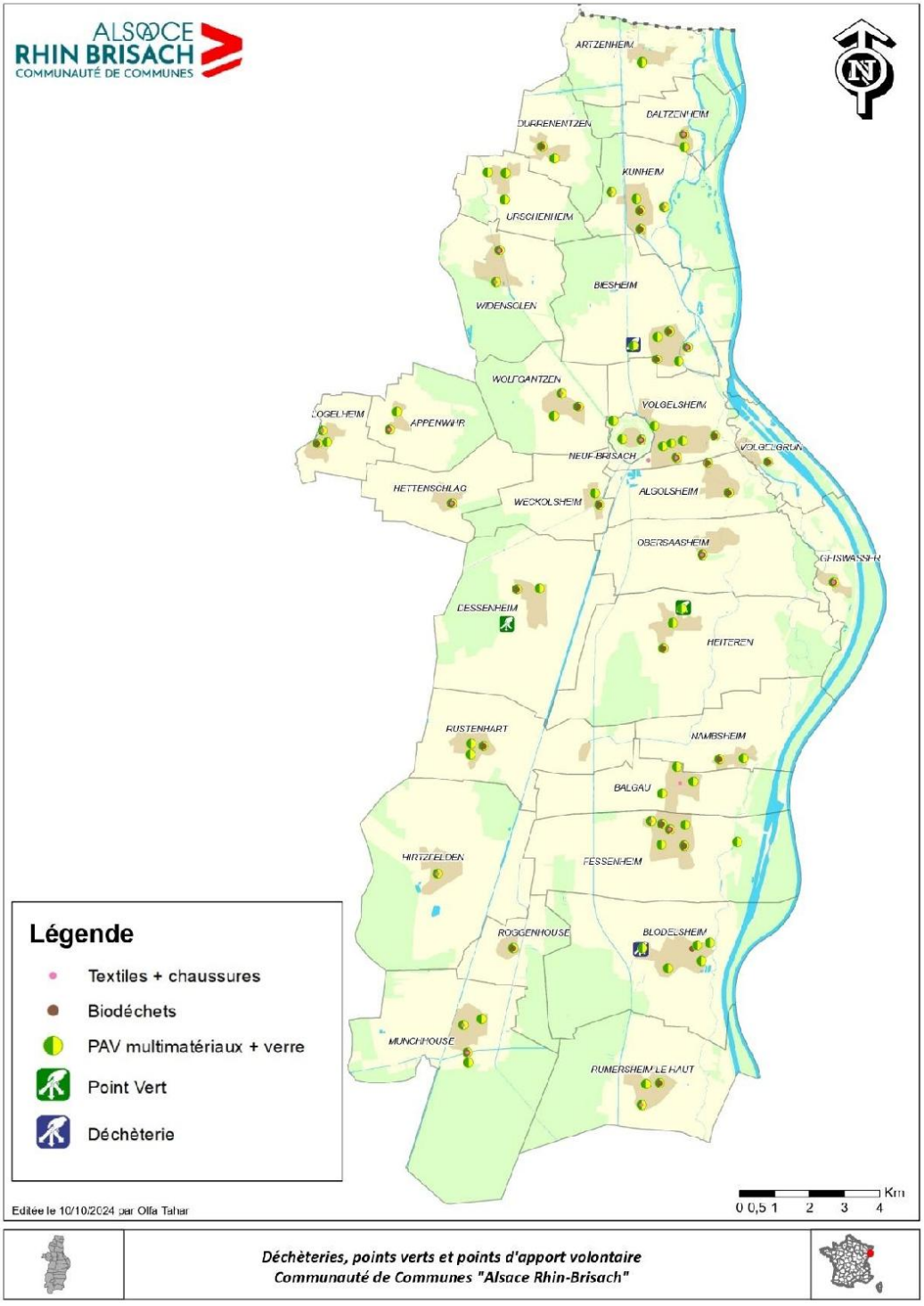
Une cartographie de l'emplacement de ces conteneurs est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse : https://cc-alsacerhinbrisach.fr/vos-services/gestion-des-dechets/collecte-apport-volontaire-et-porte-a-porte/#tri

- La collecte du flux emballages et papiers est effectuée a minima 2 fois par semaine et 3 fois sur les points les plus fréquentés ;
- La collecte du flux verre est effectuée tous les 15 jours les jeudis et vendredis au Nord (en quinconce pour moitié des communes en semaine paire, les autres en semaine impaire), les mardis au Sud, et toutes les semaines pour les communes de Blodelsheim, Fessenheim, Hirtzfelden et Rumersheim-le-Haut ;
- La collecte du flux biodéchets est effectuée 1 fois par semaine voire 2 fois pour les PAV le nécessitant.

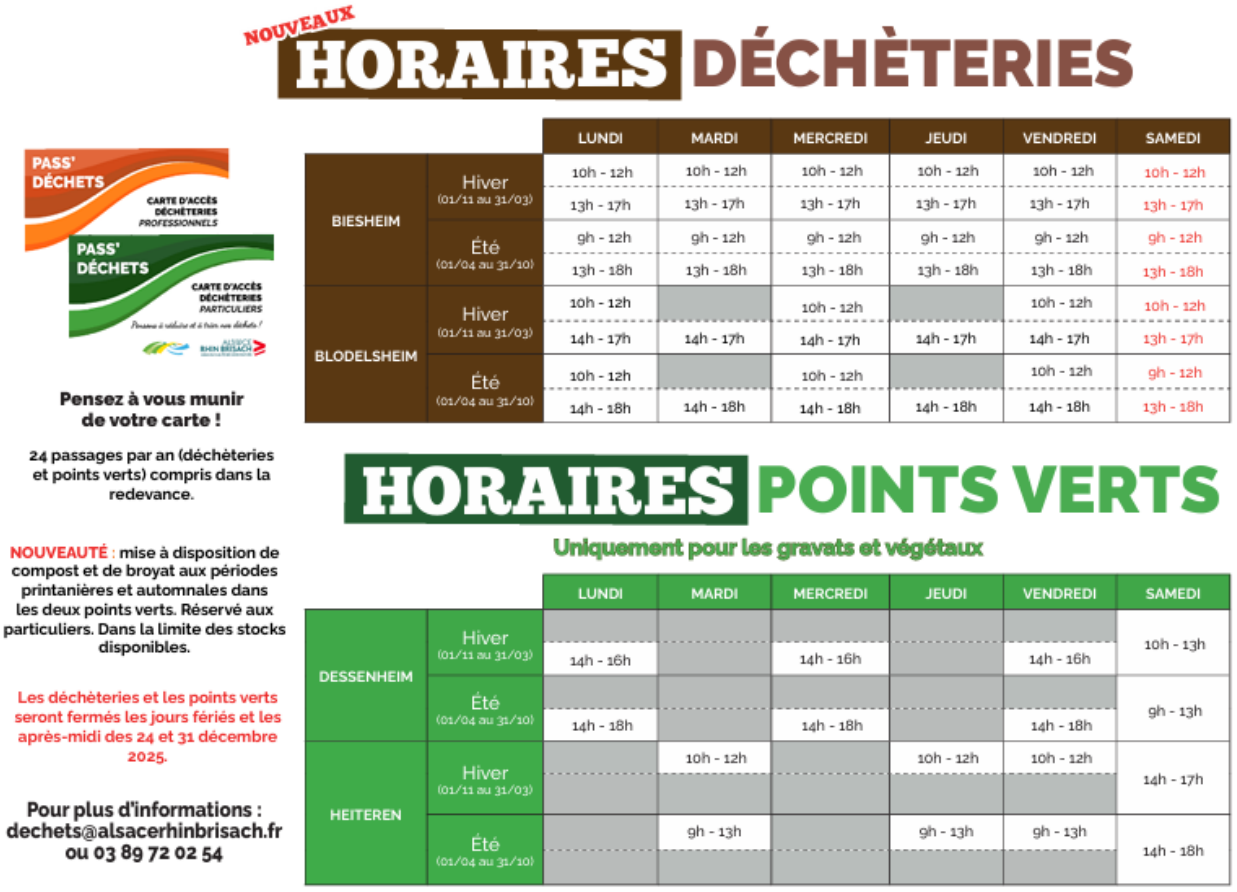
1.5 Les déchèteries et points verts

1.5.1 Localisation des déchèteries et point verts

La communauté de communes dispose de 2 déchèteries intercommunales et 2 points verts.



1.5.2 Jours et heures d'ouverture



Les horaires d'hiver commencent le 1er novembre et les horaires d'été commencent le 1er avril.
Les déchèteries sont fermées pendant les jours fériés.

1.5.3 Liste des déchets acceptés en déchèteries et aux points verts :

Déchèteries :

- Cartons
- Films plastiques PEBD
- Plastiques rigides
- Bois
- Métaux
- Plâtre
- Déchets encombrants incinérables* (que le bac pucé destiné aux ordures ménagères résiduelles ne peut contenir en raison de leurs volumes et poids)
- Déchets ultimes (déchets volumineux qui ne peuvent être incinérés)
- Objets de la maison (mobilier, literie, rideaux, stores)
- Articles de bricolage et jardinage
- Jeux et jouets
- Déchets verts
- Gravats
- Huisseries (porte, fenêtres)
- Pneumatiques usagés provenant de véhicules légers issus des particuliers
- Huiles minérales (moteur)

- Huiles végétales (friture)
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
- Articles de sport et de loisir
- Articles de bricolage et jardinage thermiques
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : restes de peintures, vernis, solvants, détergents, produits phytosanitaires organiques et chimiques, acides, bases, filtres à huile, comburants, aérosols, outillages du peintre
- Batteries
- Piles
- Ampoules à économie d'énergie, tubes néons
- Cartouches d'encre
- Capsules café type « Nespresso® »
- Radiographies
- Textiles, Linges de maison, Chaussures (TLC)
- Objets réutilisables en ressourcerie

Points verts :

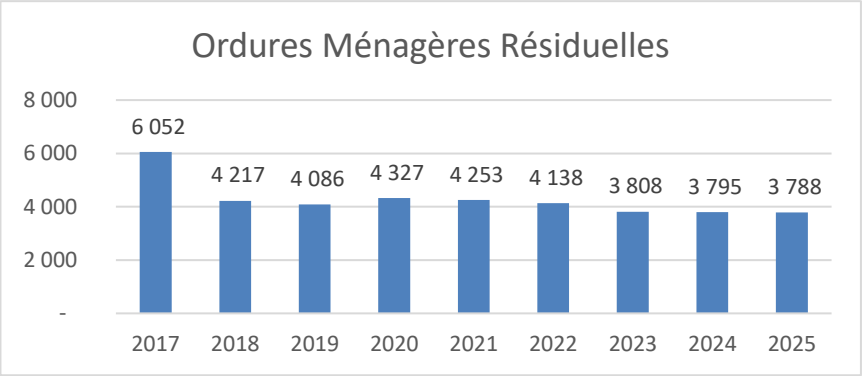
- Gravats
- Déchets verts

**les déchets incinérables ne doivent pas mesurer plus d'1 m pour ne pas perturber le fonctionnement de l'usine d'incinération.*

1.6 Tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire

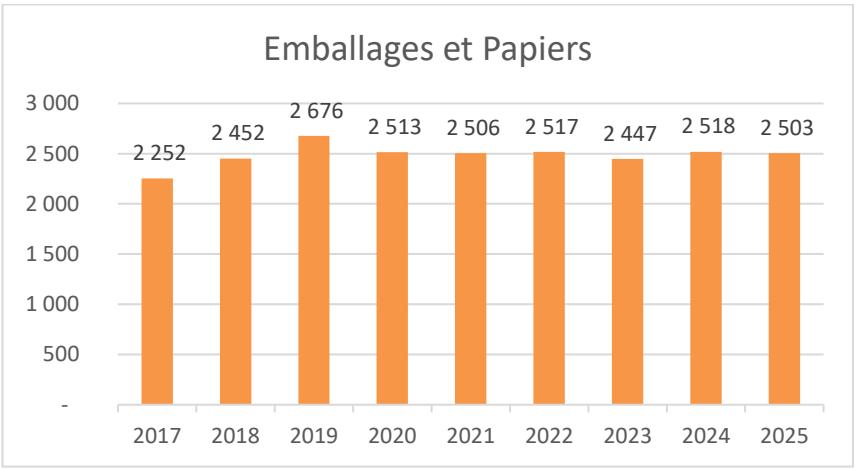
1.6.1 Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

3 788 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en porte à porte en 2025 soit 111 kg/habitant. Ce volume de déchets est en baisse régulière depuis la mise en œuvre de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach en 2018.



1.6.2 Emballages et papiers

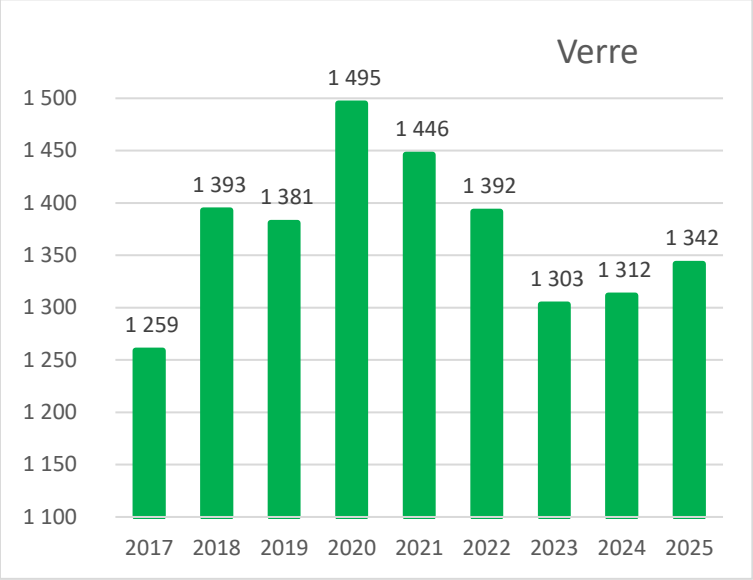
En 2025, nous constatons une légère baisse avec toujours la tendance à la stabilisation des tonnages concernant la collecte des emballages et papiers avec 2 503 tonnes collectées en points d'apport volontaire. Cela représente une production d'environ 74 kg/habitant d'emballages et de papiers.



Parmi ces 2 503 tonnes d'emballages et papiers nous constatons la présence de 504 tonnes de déchets indésirables soit 20,1 % de refus dans le tri. Cela occasionne un préjudice de plus de 76 200 € en 2025 qui se répercute sur l'ensemble des usagers du service (environ 5€ par foyer/an).

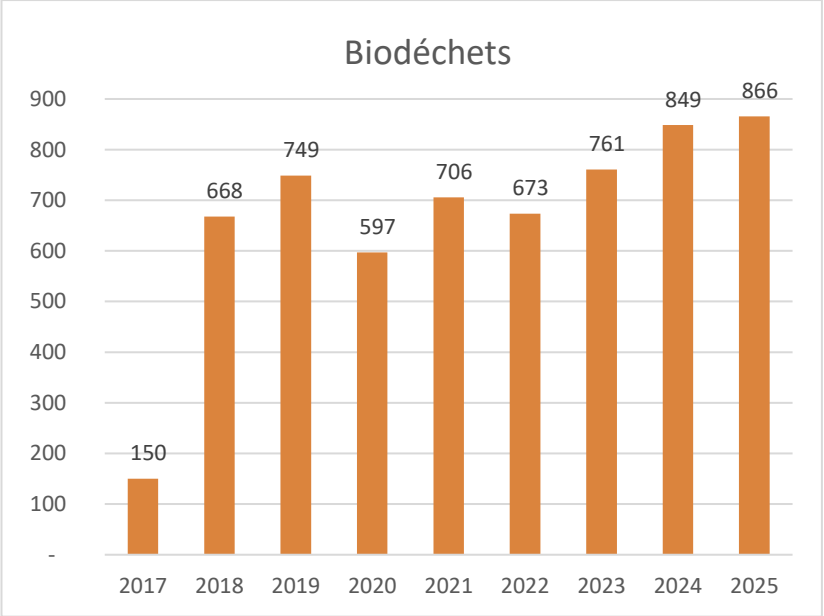
1.6.3 Verre

Nous constatons en 2025 une légère hausse des tonnages de verre collectés, 1 342 tonnes de verre ont été collectés en points d'apport volontaire sur le territoire, soit 39 kg/habitant.



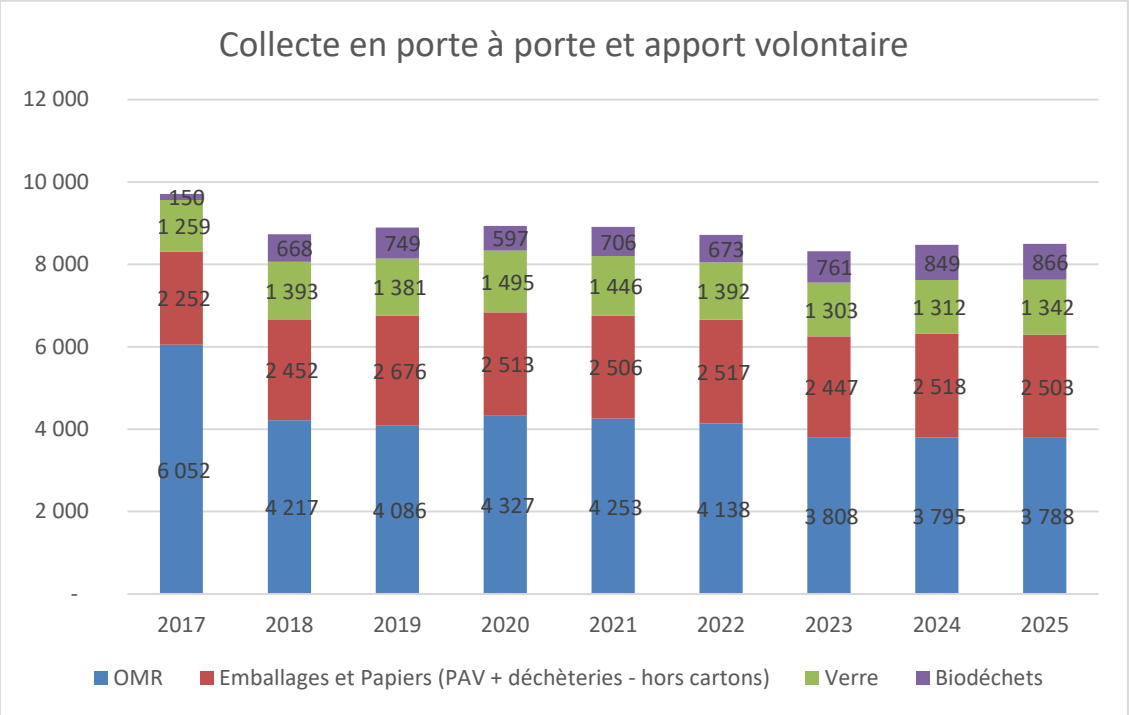
1.6.4 Biodéchets

En 2025, il a été collecté 866 tonnes de biodéchets en apport volontaire soit 25 kg/habitant. Ces tonnages sont en hausse par rapport à 2024.



1.6. Ensemble des tonnages collectés en porte à porte et apport volontaire

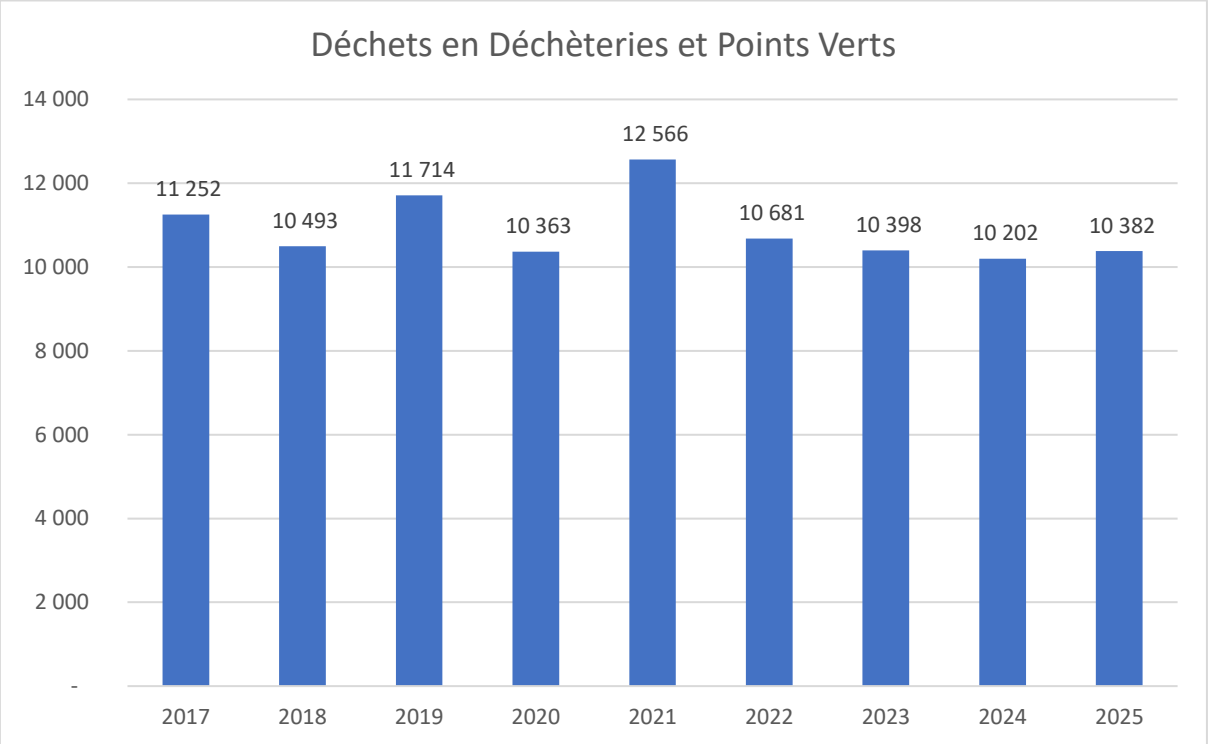
En 2025, les tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire sont en légère hausse et représentent au total **8 702 tonnes** de déchets (tonnages des textiles-linges de maison et chaussures dit « TLC » inclus) soit 255 kg par habitant.



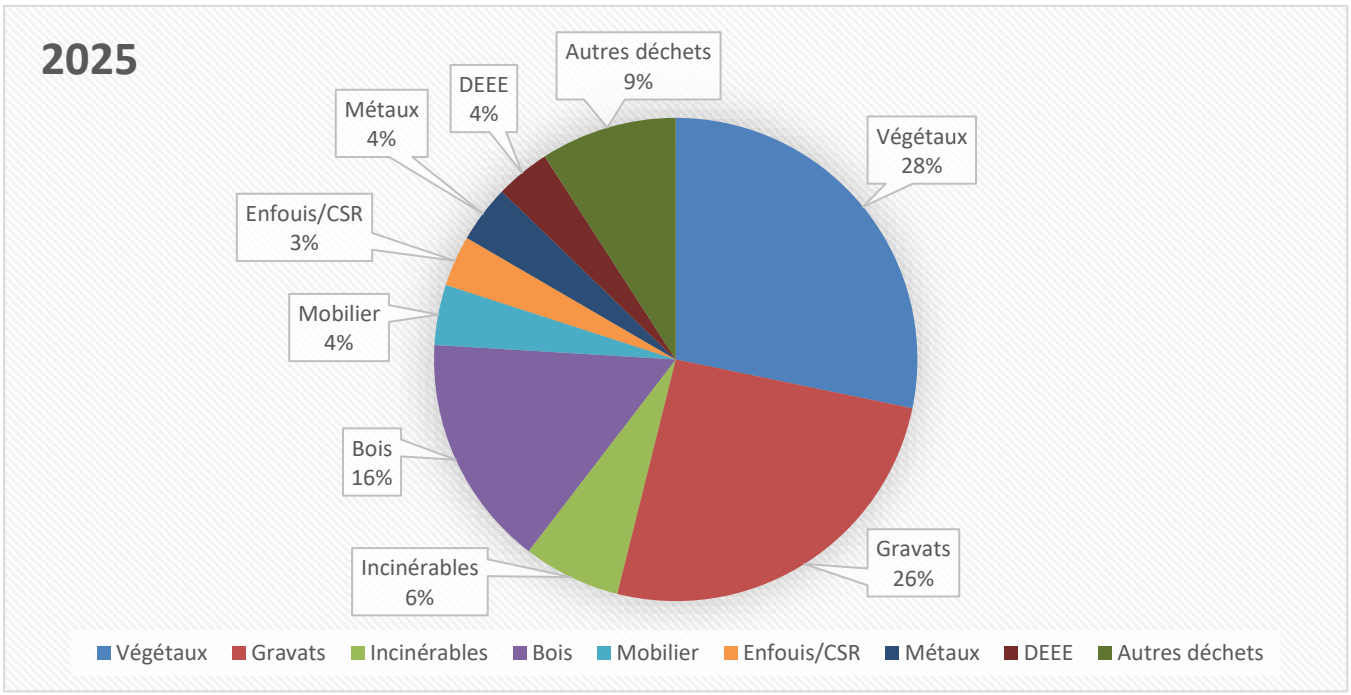
** Graphique représentant l'ensemble des flux hors TLC*

1.7 Tonnages collectés en déchèteries et points verts

En 2025, 10 382 tonnes de déchets ont été collectés en déchèteries et représentent désormais 305 kg par habitant. Nous constatons une légère augmentation générale du volume de déchets apportés en déchèteries.



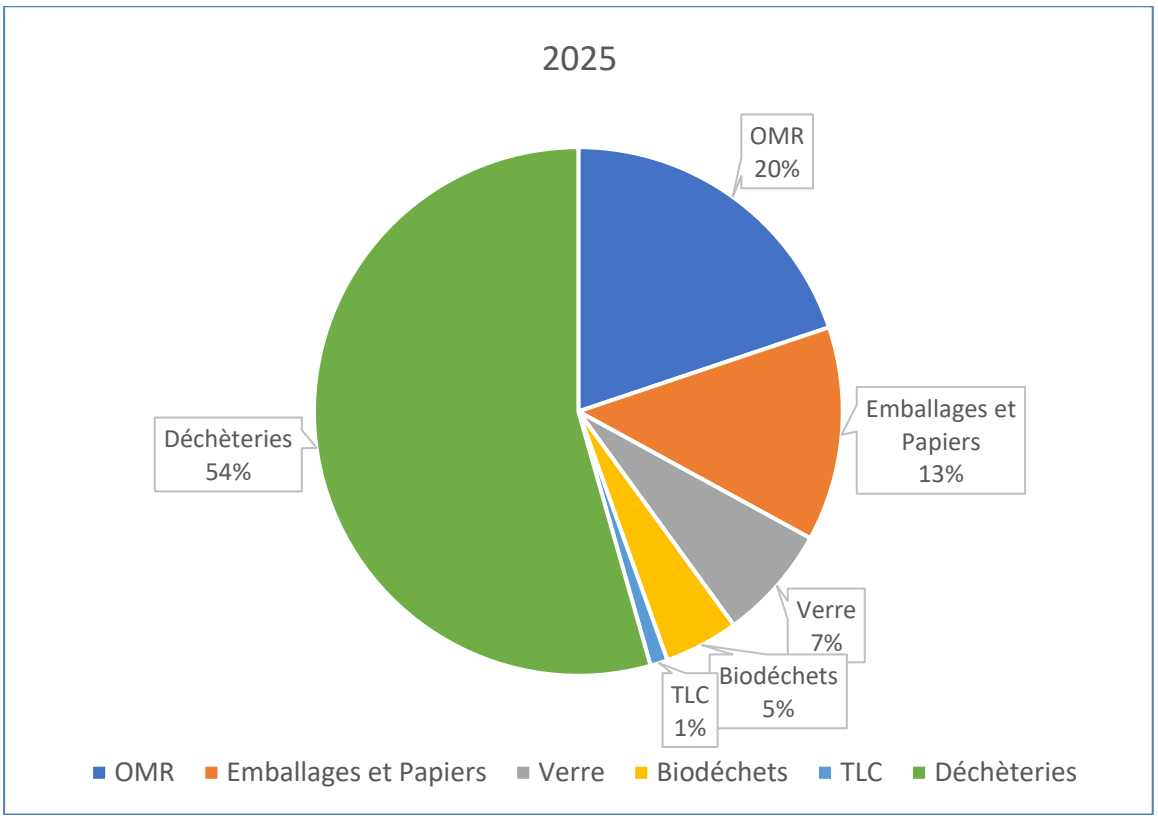
Il apparait assez clairement que plus de la moitié des déchets apportés en déchèteries et en points verts sont les végétaux (28 %) et les gravats (26%) qui représentent à eux seuls 5 596 tonnes et 54 % du poids.



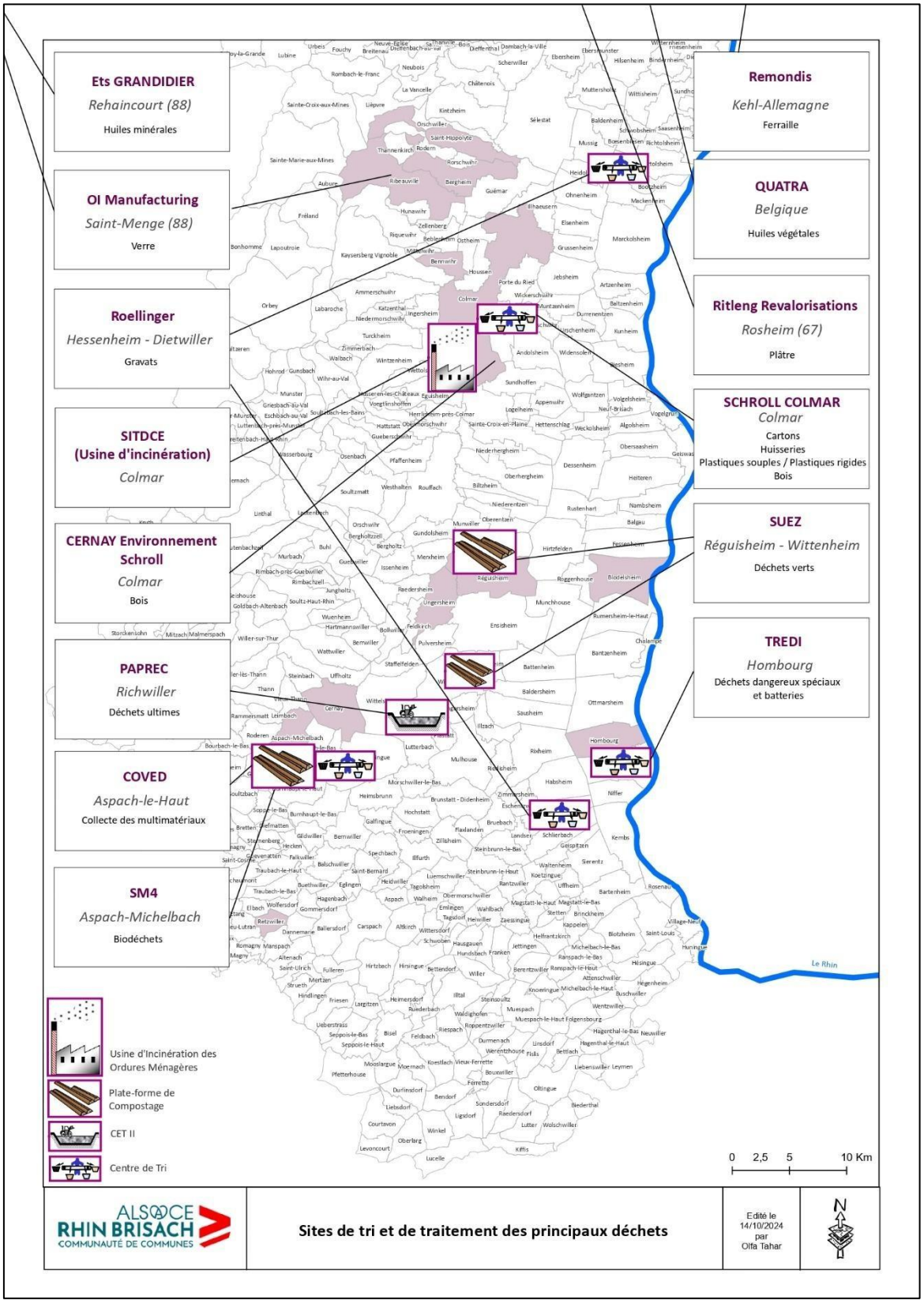
**Autres déchets : grands cartons, films plastiques, plastiques durs, huiles de vidange et huiles végétales, déchets dangereux, pneumatiques*

Ensemble des tonnages collectés en 2025

19 084 tonnes de déchets ont été collectés en 2025 soit près de 560 kg par habitant et par an. Plus de la moitié de ces déchets sont désormais collectés en déchèteries (54%).



1.8 Sites de traitement des déchets



Nombre de sites de traitement selon leur localisation :

- 9 dans le Haut-Rhin ;
- 1 dans le Bas-Rhin ;
- 2 dans les Vosges,

- 1 en Allemagne,
- 1 en Belgique.

Nature des traitements et valorisation, par unité de traitement

	OMR	Emballages et papiers	Verre	Biodéchets
Centre de Valorisation Energétique avec récupération de chaleur à Colmar	✓			
SCHROLL, centre de tri à Colmar		✓		
OI Manufacturing, centre de recyclage (88)			✓	
Plateforme de compostage à Aspach-Michelbach				✓

1.9 Sensibilisation des usagers et prévention à la production des déchets

- Organisation d'ateliers sur les thématiques du zéro déchet, du réemploi, et de la réparation à destination des habitants du territoire. Ces ateliers constituent un calendrier annuel portant sur des sujets diversifiés (couture, création de mobilier décoratif à partir de matériaux de récupération, création de savon, ou cosmétiques maison, jardinage au naturel réutilisant les déchets verts au jardin, réparation de vélos, furoshiki, etc.) avec 12 ateliers et visites proposées (hors Repair Cafés) soit 137 participations et 118 personnes différentes en 2025 ;

- **Programmation du calendrier annuel de Repair Cafés** sur le territoire : poursuite de la convention de partenariat entre la CC Alsace Rhin Brisach et l'association Repair Café Alsace Rhin Brisach : 11 ateliers Repair Café ont eu lieu en 2025 avec un total de 273 participants différents, 236 objets réparés sur 342 objets apportés pour diagnostic & réparation, soit environ 951 kg de déchets évités et 69% de taux de réparation ;

- **Proposition d'animations de sensibilisation aux déchets et à l'éco-consommation réalisées dans les écoles primaires et maternelles du territoire**, en partenariat avec la Maison de la Nature du Vieux Canal. Le bilan des animations menées sur la thématique des déchets au cours de l'année scolaire 2024/2025 fait état de 615 enfants sensibilisés lors de 61 demi-journées pour 15 communes des 29 communes de la CCARB ;

- **Poursuite de l'opération de vente de composteurs à prix réduit aux usagers** avec une nouveauté depuis l'automne 2024 : les demandes d'acquisition se font désormais via un formulaire en ligne sur le site internet et une formation au compostage de 20-30 min est obligatoire pour retirer son composteur : 215 composteurs distribués en 2025, 185 foyers formés depuis février 2025, et 480 foyers dotés depuis 2023 ;

- **Continuation du développement du jardin pédagogique** avec un atelier participatif mené avec des personnes en situation de handicap de l'association ARSEA de Neuf-Brisach, comprenant l'installation de deux bacs de culture et la plantation d'herbes aromatiques et de légumes ;

- **Coordination de l'opération Elsàss Oschterputz de la Collectivité européenne d'Alsace** auprès des communes d'Alsace Rhin-Brisach : 15 communes participantes avec 16 opérations de ramassages au total : 560 sacs et 400 paires de gants distribuées. A ce jour, il n'y a pas de retour des quantités d'OMR, de biodéchets, emballages-papiers, verre, et objets ou matériaux orienté vers les déchèteries.

- **Réalisation de divers outils / documents / contenus de communication :**
    - Elaboration et distribution de guides et documents de communication divers (affiches, flyers, livrets informatifs pour les animations ;
    - Publications sur les réseaux sociaux Facebook / Instagram ;
    - Veille documentaire sur la prévention des déchets.

➢ **Tableau récapitulatif des ateliers et visites zéro déchet 2025**

Date	Atelier	Animateur	NB de participants
23/01/2025	SAPONIFICATION	MNH	12
06/02/2025	CREATION DE COSMETIQUES NATURELS	MNH	12
26/02/2025	CREATION DE SACS EN TISSUS REUTILISABLES	CCARB	8
20/03/2025	REPARATION DE VELO	ESPOIR	12
09/04/2025	CREATION JARDIN DE PETITS FRUITS	ERIC CHARTON	10
11/06/2025	VISITE CENTRE DE TRI	SCHROLL	22
19/06/2025	ATELIER CUISINE : RECETTES ZERO-DECHET	MNH	8
24/09/2025	VISITE CENTRE DE TRI	SCHROLL	13
14/10/2025	ATELIER LACTOFERMENTATION	GAETAN PUGLISI	13
22/10/2025	VISITE CENTRE DE TRI	SCHROLL	12
22/11/2025	ATELIER CUSTOMISATION VESTE	CECILE THOUVENIN	5
20/12/2025	ATELIER BOUGIE DE NOËL	LAETITIA LOYEZ	10
		NB TOTAL PARTICIPATIONS	137
		Participants différents	118

➢ **Bilan annuel 2025 des actions de prévention des déchets**

BILAN ANNEE 2025 - ACTIONS DE PREVENTION ET REDUCTION DES DECHETS		
INDICATEURS DE SUIVI		NOMBRE
Ateliers et visites	Nombre d'animations (ateliers/visites) à l'année	12
	Nombre de participations aux ateliers maintenus à l'année	137
	Nombre de participants différents cumulés à l'année	118
Repair Café	Nombre de Repair Café	11
	Nombre total annuel d'objets présentés à la réparation	342
	Poids total annuel d'objets présentés (kg)	1376
	Nombre total annuel d'objets réparés	236
	Poids total annuel d'objets réparés soit de déchets évités (kg)	951
	Pourcentage d'objets réparés à l'année	69
	Nombre de participants	273
Formation	Nombre de formation professionnelle proposée	1

CNFPT	Nombre de professionnels formés	14
Distributions de composteurs	Nombre de composteurs distribués	215
	Nombre de foyers s'étant doté de composteur(s)	480
	Nombre de foyers formé au compostage en 2025	185
Animations scolaires	Nombre d'ateliers MNH (nombre de demi-journées d'animation)	61
	Nombre de participants différents sensibilisés	615
Elsàss Oschterputz	Nombre de communes participant à l'Elsàss Oschterputz	15
	Nombre d'opérations de ramassages organisés	16

- **Photos des animations zéro-déchet, réemploi & réparation**














2 LES INDICATEURS FINANCIERS

2.1 Modalité d'exploitation du service public de prévention et de gestion

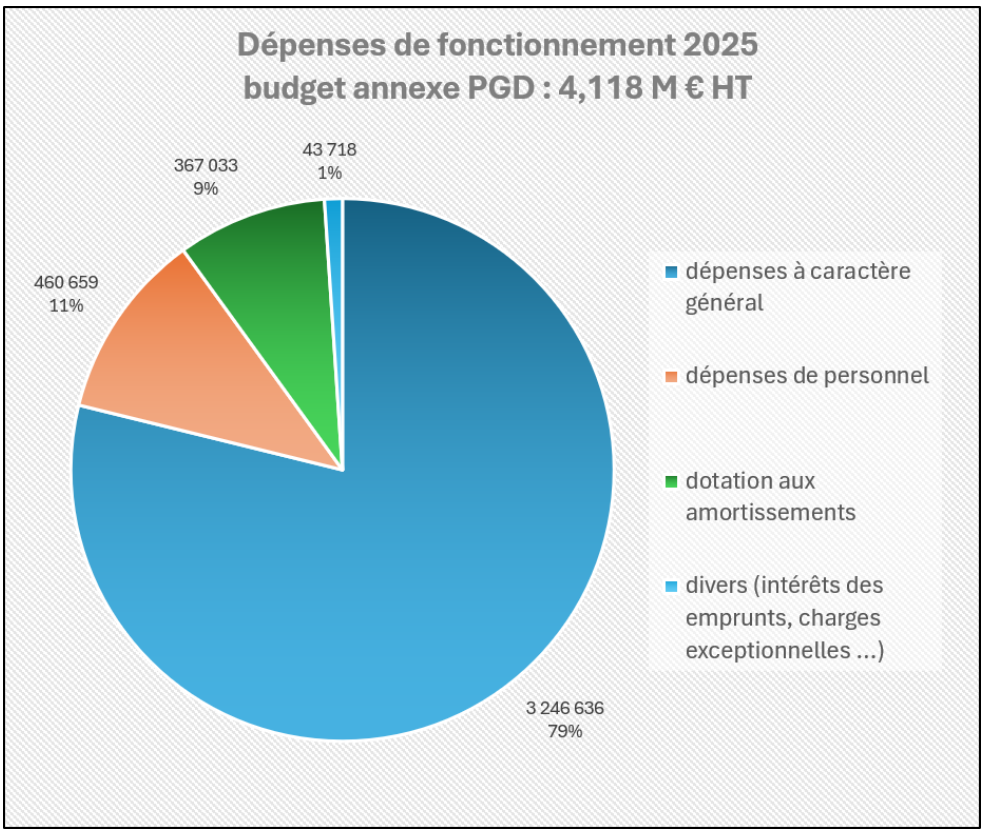
L'ensemble des prestations de collecte et de traitement des déchets est réalisé via des prestations de services. Les prestations réalisées en régie sont les suivantes :

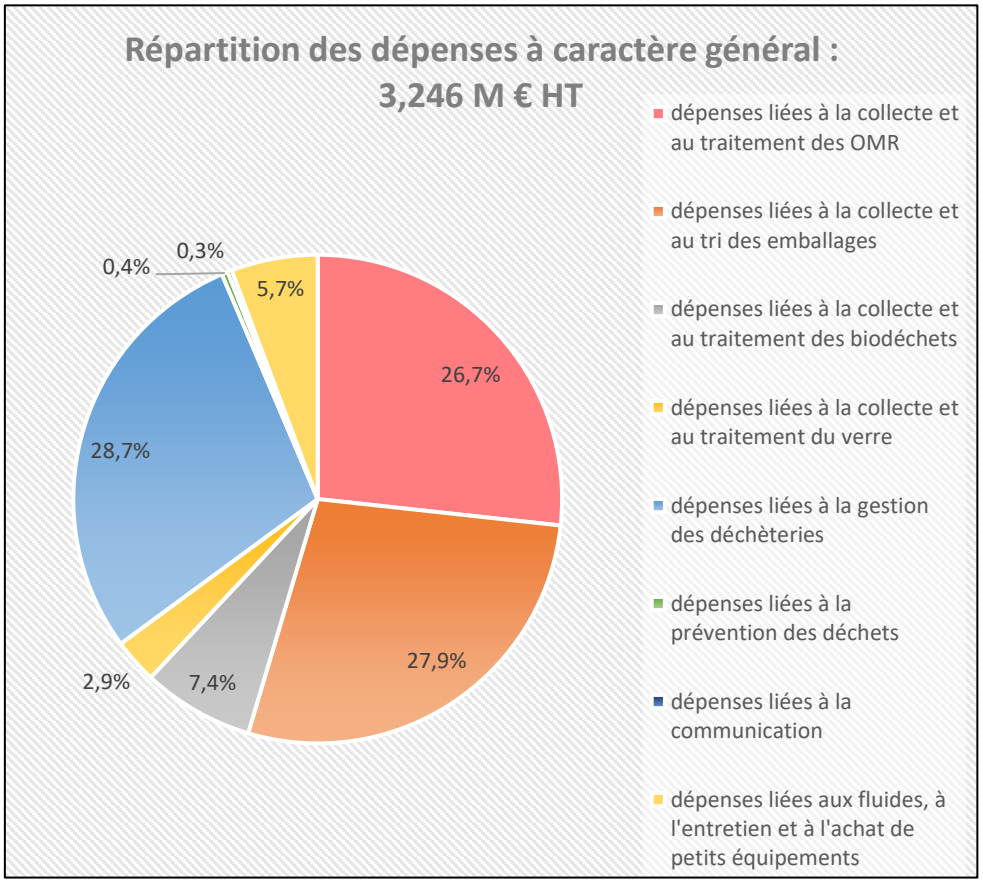
- La gestion technique, administrative et financière du service,
- La facturation de la redevance incitative,
- L'accueil des usagers à la communauté de communes,
- La prévention à la réduction des déchets,
- La livraison des bacs d'ordures ménagères,
- Le contrôle des prestations et du bon état du mobilier de collecte en apport volontaire.

2.2 Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement (en € HT)

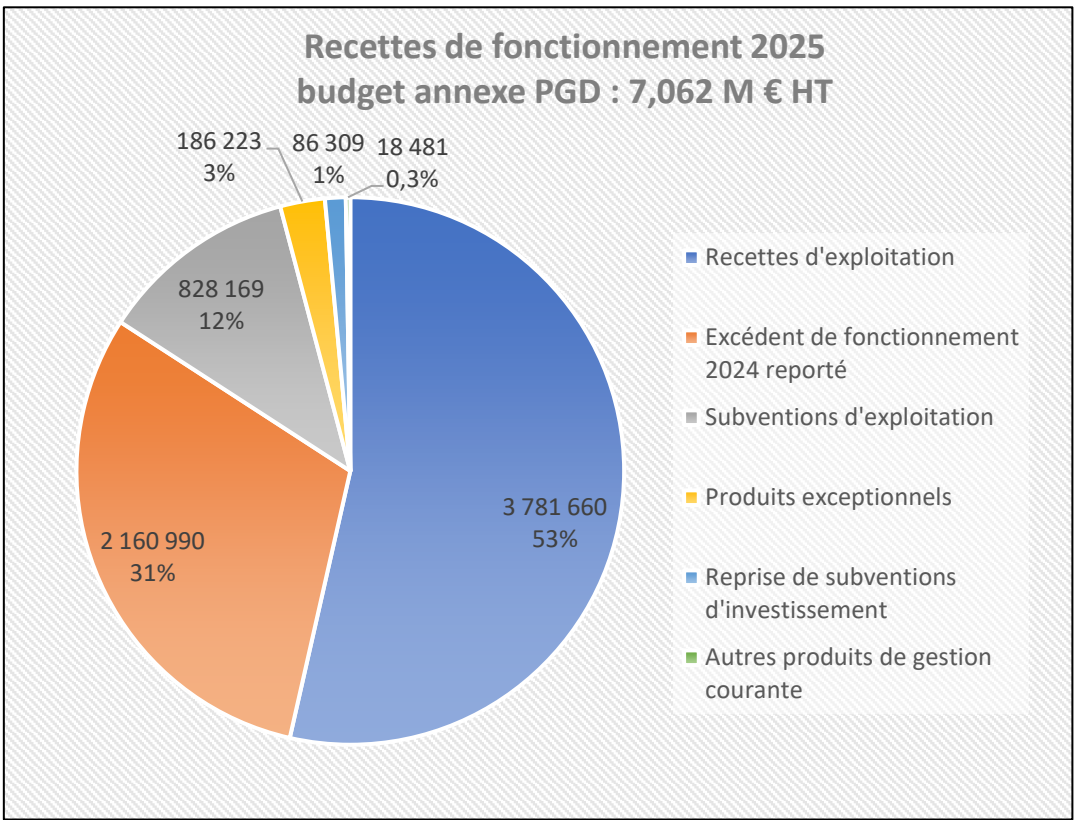
FONCTIONNEMENT :

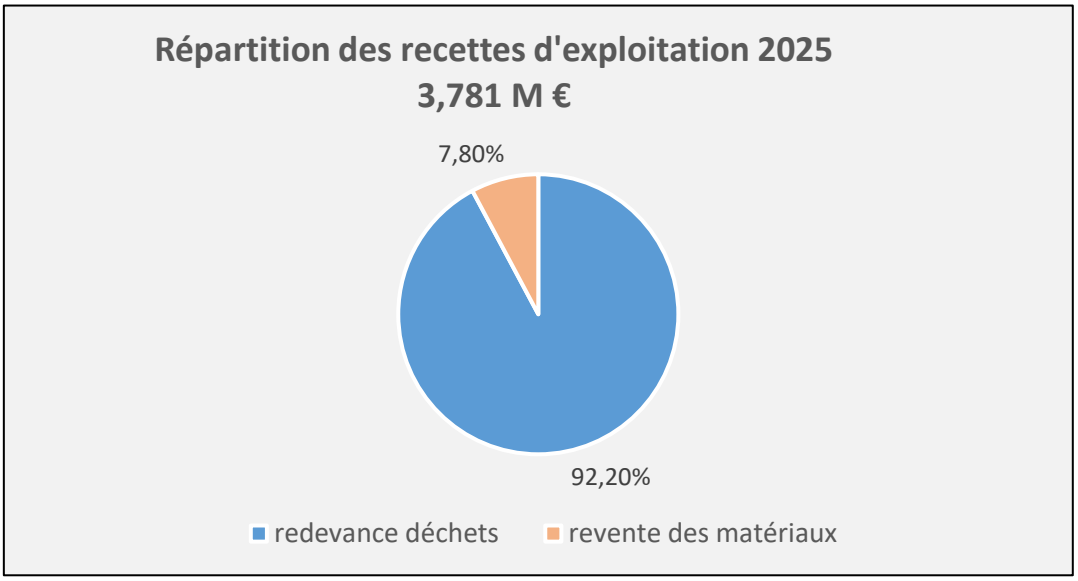
Les **dépenses** de la section de fonctionnement se répartissent comme suit :


Dépenses de fonctionnement 2025
budget annexe PGD : 4,118 M € HT
367 033
9%
43 718
1%
460 659
11%
3 246 636
79%
dépenses à caractère général
dépenses de personnel
dotation aux amortissements
divers (intérêts des emprunts, charges exceptionnelles ...)


Répartition des dépenses à caractère général :
3,246 M € HT
0,4%
0,3%
5,7%
26,7%
28,7%
2,9%
7,4%
27,9%
dépenses liées à la collecte et au traitement des OMR
dépenses liées à la collecte et au tri des emballages
dépenses liées à la collecte et au traitement des biodéchets
dépenses liées à la collecte et au traitement du verre
dépenses liées à la gestion des déchèteries
dépenses liées à la prévention des déchets
dépenses liées à la communication
dépenses liées aux fluides, à l'entretien et à l'achat de petits équipements

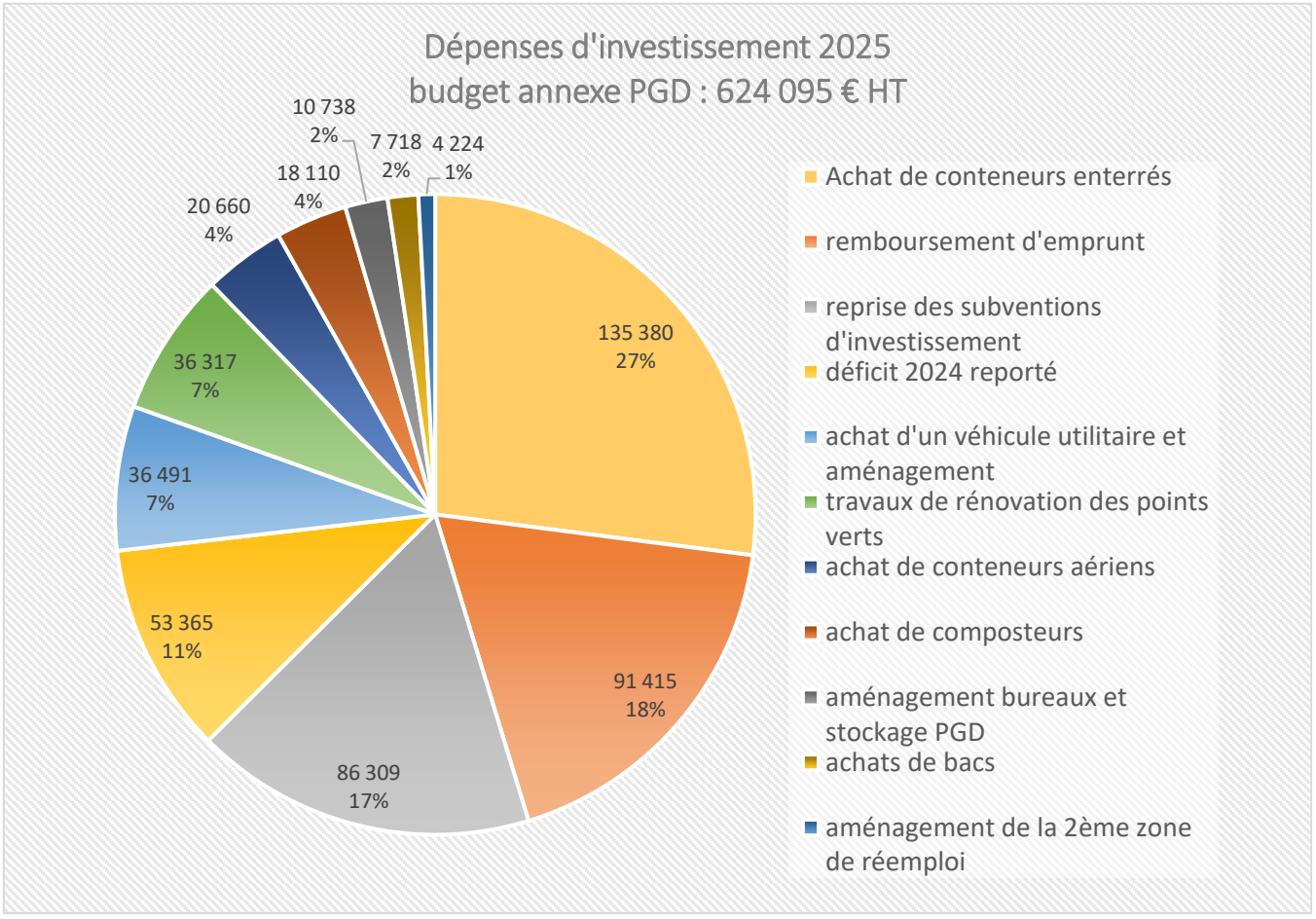
Les **recettes** de fonctionnement se décomposent comme suit :



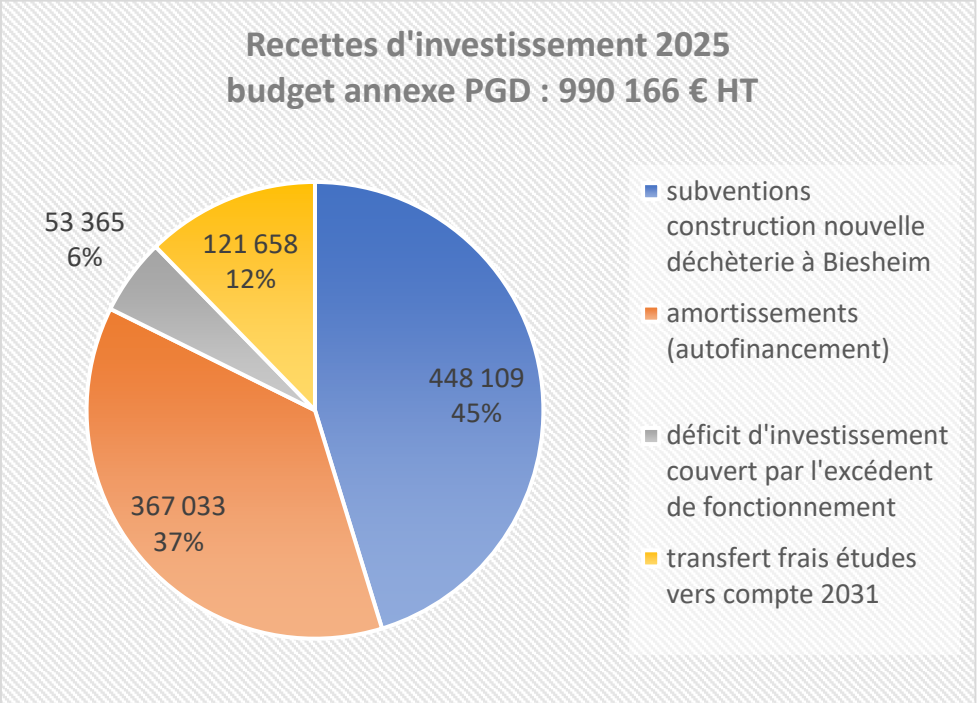


INVESTISSEMENT :

Les **dépenses** d'investissement se répartissent comme suit :



Les **recettes** d'investissement se décomposent ainsi :



SERVICE GESTION ET PREVENTION DES DECHETS (SPGD) - CFU 2025

	CFU 2025
FONCTIONNEMENT	
Total recettes 2025	4 901 676,81
Total dépenses 2025	4 118 046,46
Résultat de fonctionnement 2025	**783 630,35**
Résultat reporté - Excédents antérieurs (002)	2 160 989,77
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31/12/2025	**2 944 620,12**
INVESTISSEMENT	
Total recettes 2025	990 166,79
Total dépenses 2025	570 730,40
Résultat d'investissement 2025	**419 436,39**
Déficit d'investissement reporté (001)	-53 364,96
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2025	**366 071,43**
RESULTAT GLOBAL	**3 310 691,55**

AFFECTATION DES RESULTATS	**3 310 691,55**
Excédent de fonctionnement reporté en recettes de fonctionnement (002)	**2 944 620,12**
Excédent d'investissement reporté en recettes d'investissement (001)	**366 071,43**

RESTES A REALISER (RAR) - INVESTISSEMENT	
RAR 2025 A REPORTER EN 2026 EN DI	212 210,76
RAR 2025 A REPORTER EN 2026 EN RI	0,00
RAR 2025 NET EN DEPENSES	212 210,76

RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2025	366 071,43
RESTES A REALISER 2025	-212 210,76
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT APRES COUVERTURE DES RAR 2025	**153 860,67**

2.3 Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Ensemble des prestations rémunérées à des entreprises, collectivités ou association d'un montant annuel supérieur à 10 000 €.

	Dépenses de fonctionnement	
Entreprises	Prestations	Montants HT
SCHROLL COLMAR SAS	Tri des emballages et papiers, gestion des déchèteries et points verts, transport en bennes	986 266
SAS COVED	Collecte des emballages et papiers et traitement des déchets ultimes en déchèteries	448 644
SUEZ RV Nord Est	Collecte des ordures ménagères résiduelles	416 973
SITDCE	Valorisation énergétique des déchets	407 840
SOC RECYBIO	Collecte des déchets alimentaires (biodéchets)	229 384
ESPOIR ASSOCIATION	Gestion des déchèteries et points verts	182 062
SUEZ Organique	Collecte et traitement des déchets verts	129 772
RECYCAL	Collecte du verre	95 969
TREDI	Collecte et traitement des déchets dangereux	48 597
TRADIM	Logiciel de gestion et de facturation	23 900
ASTECH	Maintenance-réparation de conteneurs enterrés (PAV)	43 657
ROELLINGER	Collecte et traitement des gravats	19 442
VIALIS	Abonnement et consommation électrique déchèterie et points verts	11 968
MAISON DE LA NATURE DU VIEUX CANAL	Animation projets scolaires thématique déchets	10 150

Ensemble des dépenses d'investissement rémunérées à des entreprises ou association d'un montant annuel supérieur à 10 000 €.

Dépenses d'investissement		
Entreprises	Prestations	Montants
ASTECH	Acquisition de conteneurs enterrés	135 380
GRAND EST AUTOMOBILES AS COLMAR	Acquisition d'un véhicule utilitaire Boxer	32 096
COLLECTAL	Fourniture conteneurs aériens et bacs	28 378
PEINTURES BERINGER	Travaux de rénovation points verts	14 762
GARDIGAME SAS	Achat composteurs bois	13 860
PRESTA BOIS	Bardage bois points verts	11 714

2.4 Modalités d'établissement de la redevance incitative

Type abonnements	Tarif TTC de la Redevance Incitative
Quote-Part Frais Généraux	35.56 €
Quote-Part Accès en déchèterie	84.93 €
Quote-Part Collecte des OMR	17.25 €
Quote-Part Collecte en apport volontaire	48.73 €
Abonnement par bac 140 L *(incluant 12 levées)*	39.53 €
Abonnement par bac 360 L *(incluant 12 levées)*	101.32 €
Abonnement par bac 660 L *(incluant 12 levées)*	185.49 €

Les abonnements comprennent 12 levées du bac à ordures ménagères résiduelles dans la part fixe et 24 passages en déchèterie.

Tarifs des levées supplémentaires :

Bac	Tarif TTC d'une levée supplémentaire
140 L	2,14 €
360 L	5,37 €
660 L	9,74 €

Tarif d'un passage supplémentaire en déchèterie :

Passage supplémentaire	Déchèterie *(au-delà de 24 passages) - € TTC*
Particuliers	6,75 €

PART VARIABLE DECHETERIES - PROFESSIONNELS :

PART VARIABLE PAR CATEGORIE DE DECHETS	€ TTC/m3
Huisseries	Prise en charge par EO
Non-incinérables	22.81 €
Plâtre	Prise en charge par EO
Incinérables	15.52 €
Plastiques rigides	7.82 €
Bois	7.28 €
Plastiques souples	7.07 €
Végétaux	6,54 €
Gravats	Prise en charge par EO

2.5 Montant global et détaillé des principales aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés

2.2.1. Aides publiques

Organismes	Nature comptable	Montant des Recettes en €
Soutien DSIL Préfecture Région Grand Est (solde du soutien à la création de la déchèterie à Biesheim	Investissement	448 110
Soutien à la promotion des couches lavables – Région Grand Est	Fonctionnement	7 351
TOTAL		**455 461**

2.2.2. Organismes agréés

Organismes	Nature comptable	Montant des recettes en €
CITEO (Eco-Organisme Emballages et Papiers)	Fonctionnement	681 281
ECO-MAISON	Fonctionnement	16 693
ECOLOGIC	Fonctionnement	34 195
Eco DDS	Fonctionnement	7 444
REFASHION	Fonctionnement	2 850
VALOBAT	Fonctionnement	70 000
TOTAL		**812 463**

2.6 Montant global et détaillé des principales recettes perçues au titre de la valorisation

Types de valorisation	Montant des recettes En €
Valorisation des papiers, cartons, aciers et aluminium collectés en apport volontaire	148 564
Valorisation des métaux en déchèteries	47 871
Valorisation du verre collecté en apport volontaire	16 789
Valorisation des emballages plastiques collectés en apport volontaire	66 441
Valorisation des batteries	7 587
Vente électricité (panneaux PV)	4 550
Valorisation des huiles minérales	1 386
Valorisation de ferrailles (anciennes bennes et conteneurs)	614
Valorisation des huiles végétales	434
TOTAL	**294 236**

2.7 Matrice des coûts 2025

	2022	**2023**	**2024**	**2025**
Coût aidé service PGD € HT/habitant	**78**	**88,40**	**85,80**	**86,30**

Chiffres 2024	**Mixte rural - National**	**Mixte rural Grand Est**	**Mixte rural National - TI**	**Mixte rural Grand Est - TI**
Coût aidé en €HT/habitant	**117,40**	**103,30**	**99,90**	**101,80**

TI : Tarification incitative

Le coût aidé en € HT CCARB : dans les 10 % des collectivités les moins chères de France selon le référentiel national des coûts de l'ADEME ou dans les 25% des collectivités les moins chères du Grand Est.

3 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES FUTURES

3.1 Événements marquants de l'année 2025

3.1.1 Collecte en porte à porte et aux points d'apport volontaire :

- ☑ Réorganisation de la collecte des ordures ménagères avec collectes réalisées les jours fériés hormis les jours fériés non travaillés, que sont les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre ;
- ☑ Installation de 5 Points d'Apport Volontaire enterrés dans les communes de Fessenheim (4) et Munchhouse ;
- ☑ Lavage des conteneurs aériens à Verre ;
- ☑ Remplacement de tous les orifices ovales avec clapet en caoutchouc des conteneurs enterrés Emballages par des volets battants adaptés à l'extension des consignes de tri ;
- ☑ Intégration des avis du service Prévention Gestion des Déchets sur les permis de construire pour les logements collectifs ;
- ☑ Suppression de 2 PAV (dont 1 enterré) sur demande des communes ; mise en stock des conteneurs enterrés pour remplacement en cas de pannes ;
- ☑ Déplacement de 62 conteneurs (comprenant le remplacement des équipements, livraison pour les manifestations et réparations) ;
- ☑ Réparation de 11 conteneurs aériens emballages en préhension Kinshofer ;
- ☑ Importantes difficultés de collecte des conteneurs Emballages des points d'apport volontaire durant la période estivale : prestations réalisées par du personnel intérimaire non suffisamment formé et pannes répétées des équipements de collecte de ce dernier ;
- ☑ Dans le cadre de la poursuite de la mise en place de l'extension des consignes de tri en 2023 :
    - Optimisation des emplacements des points d'apport volontaire,
    - Installation de nouveaux conteneurs customisés
    - Harmonisation des PAV ;
- ☑ Réalisation d'une maintenance curative sur conteneurs enterrés ;
- ☑ Maintenance préventive sur conteneurs aériens par prestataire ;
- ☑ Démarrage réajustement des conteneurs à biodéchets dans les communes ;
- ☑ Avis sur les permis d'aménager dans le cadre de la collecte en porte-à-porte ;
- ☑ Traitement de 27 chantiers communaux impactant la collecte des ordures ménagères avec mise en place de points de regroupements pour les usagers ;
- ☑ Suivi des collectes et réclamations ;
- ☑ Suivi des données sous tableau de bord, et interface avec les éco-organismes.

3.1.2 Dans les déchèteries et points verts

- ☑ Mise à jour de la protection incendie de la déchèterie à Blodelsheim conformément aux demandes de la DREAL suite à l'inspection du 24/07/2025 ;
- ☑ Mise à jour des panneaux de signalétique dans les 2 déchèteries ;
- ☑ Accompagnement au démarrage de la nouvelle filière « Produits et matériaux de construction du bâtiment » ;
- ☑ Suivi des travaux de rénovation des points verts à Dessenheim et Heiteren (peinture intérieure et remplacement des sols des modulaires, crépis et peinture intérieure des garages, remplacement des

portes de garage, pose d'un bardage en bois, remplacement des fenêtres et des luminaires. Réfection de la clôture et des portails et installation d'une pompe de chloration à Dessenheim) ;

- ☑ Création d'une 2ème zone de réemploi à la déchèterie à Blodelsheim (aménagement en interne d'anciens conteneurs maritimes : pose d'une toiture, découpage intérieur des conteneurs pour circuler entre eux, pose d'un bardage en bois) ;
- ☑ Suivi de l'ancienne décharge de Dessenheim (analyse des lixiviats et des eaux souterraines) et finalisation des travaux préconisés par l'inspection DREAL suite à l'inspection du 12/06/2024 ;
- ☑ Reconduction de l'opération de mise à disposition gratuite de compost et de broyat dans les points verts pour les habitants aux périodes automnales et printanières ;
- ☑ Suivi des marchés de prestation de service et réclamations ;
- ☑ Suivi des données sous tableau de bord, et interface avec les éco-organismes

3.1.3 Prévention

- ☑ Organisation d'ateliers sur les thématiques du zéro déchet, du réemploi, et de la réparation à destination des habitants du territoire ;
- ☑ Programmation du calendrier annuel de Repair Café sur le territoire ;
- ☑ Proposition d'animations de sensibilisation aux déchets et à l'éco-consommation réalisées dans les écoles primaires et maternelles du territoire, en partenariat avec la Maison de la Nature du Vieux Canal ;
- ☑ Organisation d'un atelier zéro déchet sur la thématique des cosmétiques naturels pour les jeunes de l'espace jeunesse de Fessenheim ;
- ☑ Organisation de 2 visites de sites techniques de gestion des déchets : le centre de tri SCHROLL et l'usine d'incinération SITDCE à Colmar ;
- ☑ Poursuite de l'opération de vente de composteurs à prix réduit aux usagers ;
- ☑ Poursuite du projet de jardin pédagogique, incluant la création de visuels pour les différents éléments du jardin et l'entretien des installations (butte lasagne, butte sandwich, carré potager, compostage, haie morte) ;
- ☑ Gestion des demandes de prestations exceptionnelles (location de matériel) dans le cadre d'évènements culturels ou sportifs, destinées aux associations et aux professionnels du territoire ;
- ☑ Coordination de l'opération Elsassputz de la Collectivité Européenne d'Alsace auprès des communes ;

3.1.4 Accueil et facturation

- ☑ Continuité de mise en œuvre du nouveau calcul de redevance et du paramétrage logiciel nécessaire ;
- ☑ Mise en service des appels débordants dédié au service ;
- ☑ Gestion et facturation d'environ 14 000 usagers, soit annuellement environ 3 500 000 € de prestations facturées sur les 2 semestres ;
- ☑ Régularisation d'anciens dossiers concernant des factures impayées ;
- ☑ Continuité de l'archivage numérique ;
- ☑ Mise à jour et correction des formulaires en ligne sur le nouveau site internet en lien avec le service communication ;
- ☑ Prise en compte dans le logiciel des distributions de sacs kraft aux communes et des composteurs aux habitants ainsi que des retraits de compost et broyat au niveau des

points verts (estimation de volumes transmis par les gardiens) ;

- ☑ Facturation des usagers de l'opération amiante de décembre 2024.

3.1.5 Suivi terrain

- ☑ Contrôles réguliers des points d'apport volontaire : signalements en cas de débordement, dépôt sauvage ou casse (150 signalements transmis en 2025) : réparations et maintenance préventive réalisées si possible en interne ;
- ☑ Finalisation du déménagement de la zone de stockage présente à la Chaufferie de Volgelsheim vers le local de stockage à Biesheim (bacs à laver, bioseaux) ;
- ☑ 315 livraisons de bacs OMR et 29 interventions de maintenance pour les usagers du territoire (emménagement, changement de bac, petite réparation…) ;
- ☑ 100 contrôles adresses réalisées sur le territoire en lien avec l'équipe facturation ;
- ☑ 100 bacs OMR et 153 porte-sacs dédiés au tri livrés dans le cadre des prestations exceptionnelles ;
- ☑ Contrôle/rangement hebdomadaire de la zone de réemploi de la déchèterie à Biesheim ;
- ☑ Contrôles/suivi hebdomadaire des déchèteries et points verts ayant fait l'objet de 28 signalements.

3.2 Évolution prévisible de l'organisation du service en 2026

3.2.1 Collecte en porte à porte et en apport volontaire :

- ☑ Poursuite du déploiement de nouveaux conteneurs aériens en vue de l'harmonisation du système de préhension vers du 100 % Kinshofer et du code coloris (jaune) du flux Emballages et Papiers, avec remplacement des conteneurs en plastique. Le Prestataire s'engage sur un plan de renforcement visant à offrir un service plus stable, plus performant et moins exposé aux aléas techniques.
- ☑ Poursuite de la pose de conteneurs enterrés pour les communes non dotées ; 3 PAV projetés ;
- ☑ Mise en place d'une politique progressive de remplacement des conteneurs enterrés en préhension simple crochet de plus de 10 ans vers une préhension Kinshofer ;
- ☑ Réflexion sur le mode de collecte des biodéchets en vue d'améliorer la couverture du territoire et réduire les débordements ;
- ☑ Poursuite du développement de suivi des conteneurs via un outil de gestion dédié ;
- ☑ Lavage des conteneurs enterrés en vue d'une programmation tous les 2 ans ;

3.2.2 Déchèteries et points verts :

- ☑ Finalisation de l'aménagement de la deuxième zone de réemploi à la déchèterie à Blodelsheim ;
- ☑ Poursuite du suivi des prestations de services avec organisation de réunion de suivi ;
- ☑ Réalisation d'une opération de déstockage d'amiante-ciment ;
- ☑ Veille réglementaire des filières à responsabilité élargie pour leur déploiement ou adaptation des consignes de tri ;
- ☑ Poursuite de l'opération de mise à disposition de compost et broyat pour les habitants en période printanière et automnale.

3.2.3 Prévention :

- ☑ Poursuite des ateliers zéro déchet à destination des usagers, des écoles, des Ephad et des structures à destination des personnes en situation de handicap ;
- ☑ Poursuite du partenariat avec l'association Repair café pour la promotion de la réparation et du réemploi ;
- ☑ Poursuite de la sensibilisation des usagers à la prévention des déchets verts et développement du jardin pédagogique à Biesheim : ateliers pratiques pour montrer que les déchets verts peuvent être une ressource pour le jardin ;
- ☑ Poursuite de la sensibilisation des usagers au compostage avec organisation d'opérations de distributions de composteurs ;
- ☑ Intégration d'un nouveau format de conteneur de 1m^3 pour les manifestations, pour les flux Emballages et Verre, collectable directement par les prestataires via les circuits classiques de collecte ;
- ☑ Labellisation d'au moins un grand événement par an en tant qu'éco-manifestation, organisé par le service prévention et gestion des déchets de la communauté de communes ;
- ☑ Proposition d'un accompagnement destiné aux associations du territoire pour l'obtention du label d'éco-manifestation.

3.2.4 Accueil et facturation

- ☑ Poursuite de la mise à jour du logiciel de facturation en lien avec l'agent de terrain (contrôles adresse) ;

- ☑ Facturation mensuelle des soldes de compte ;
- ☑ Facturation dématérialisée des professionnels ;
- ☑ Gestion et facturation des prestations exceptionnelles : prêt de matériel pour des manifestations sur le territoire.

3.2.5 Suivi terrain

- ☑ Finalisation du déménagement de la zone de stockage présente à la Chaufferie de Volgelsheim vers le local de stockage à Biesheim ;
- ☑ Développement du jardin pédagogique en lien avec la chargée de mission prévention des déchets ;
- ☑ Réalisation de la zone de réemploi à la déchèterie à Blodelsheim : aménagement d'anciens conteneurs maritimes en lien avec la référente des déchèteries.